



Des réfugiés patientent à Çesme (province turque d'Izmir), le 3 novembre, avant de pouvoir rejoindre l'île grecque de Chios. BULENT KILIC/AFP

L'UE sur tous les fronts des migrations

Le sommet Europe-Afrique est bousculé par les inquiétudes sur la « route des Balkans » et le rôle de la Turquie

LA VALETTE *envoyés spéciaux*

Ce devait être un moment politique fort, de discussions entre responsables africains et européens pour trouver des solutions concrètes afin de limiter le flux de migrants vers l'Europe. Le sommet de La Valette, mercredi 11 et jeudi 12 novembre, risque toutefois d'être éclipsé par le conseil informel des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne (UE), programmé dans la foulée, jeudi après-midi. Et notamment par la Turquie, qui sera au cœur de ce rendez-vous.

Lorsque le projet de sommet est né, en avril, l'émotion était à son comble après les naufrages, en Méditerranée, de navires emplies de réfugiés. Elle a laissé la place à l'inquiétude, voire à un vent de panique, alors que le flux ne s'est pas tari (750 000 arrivées en Europe depuis janvier, de 600 000 à 700 000 attendues pour les quatre prochains mois selon l'ONU). Les demandeurs d'asile syriens – et aussi africains désormais – empruntent davantage la route des Balkans

mais, depuis janvier, quelque 140 000 personnes ont aussi navigué entre la Libye et l'Italie.

Une vague de migrants chassant l'autre, les dirigeants européens se focalisent aujourd'hui sur la Turquie. La Commission européenne s'est engagée, en octobre, dans une négociation incertaine pour convaincre Ankara de garder les 2 millions de réfugiés syriens sur son territoire, ou du moins de freiner leur arrivée en Europe. Les dirigeants européens sont « un peu perdus, ne savent pas trop où en est la discussion », relève un diplomate européen. Le numéro deux de la Commission, Frans Timmermans, devait se rendre à nouveau en Turquie, mercredi, et Jean-Claude Juncker, le président de l'institution, faire un rapport dans la foulée aux leaders européens à La Valette.

Inquiétude des pays africains

Le « plan d'action » négocié avec la Turquie proposait au président Erdogan 3 milliards d'euros, une libéralisation de la délivrance de visas et une accélération du processus d'adhésion à l'UE. C'est Berlin – et la Commission européenne – qui pousse le plus au dialogue. L'Allemagne est, avec la Suède, le pays d'Europe le plus débordé par les arrivées de réfugiés – plus d'un million y sont attendus en 2015. Or, la stratégie d'accueil de la chancelière Angela Merkel suscite de plus en plus de critiques dans son pays, au sein même de sa famille politique.

M^{me} Merkel et M. Juncker voudraient que les Etats membres s'engagent fermement, à La Valette, à mettre sur la table la somme demandée par M. Erdogan. Ils souhaitent aussi un sommet exceptionnel UE-Turquie pour entériner l'accord, selon des sources diplomatiques bruxelloises. Cette stratégie ne fait pas l'unanimité en Europe. « Négocier alors que l'Europe est en position de faiblesse n'est pas la meilleure approche. On ne peut pas faire reposer toute notre stratégie de réso-

lution de la crise sur une discussion avec les dirigeants turcs », souligne un diplomate.

Les interlocuteurs africains, eux, déjà irrités par cette focalisation sur la « route des Balkans » voient d'un mauvais œil l'attention accordée prioritairement à la Turquie. « Le plan d'action européen est ambitieux, mais il ne faudrait pas que l'urgence en Syrie escamote l'ampleur du problème migratoire en Afrique. Lutter contre l'émigration est avant tout une question de développement, pas seulement humanitaire ou sécuritaire. Il faut donc agir sur le long terme », confie un responsable ouest-africain. « La misère, les guerres, le changement climatique mais surtout le manque d'espoir sont autant de motivations pour quitter son pays », ajoute-t-il.

Certains diplomates de l'Union estiment que ce serait en effet une erreur de négliger cette question, même si elle semble moins d'actualité. Les causes profondes poussant au départ demeurent, alors que nombre de pays africains ne parviennent pas à contenir leur pression démographique. « Si la

L'attention accordée prioritairement à la Turquie irrite les interlocuteurs africains

multiplication des naufrages en Méditerranée et donc la mort ne dissuadent pas les candidats au départ, ce ne sont pas les murs ou frontières artificielles érigés en Europe qui y parviendront », prévient notre interlocuteur.

Retours forcés

Un Fonds d'affectation spéciale (ou « Trust Fund »), doté de 1,8 milliard d'euros, sera officiellement créé à Malte. Il sera destiné à soutenir financièrement les efforts des pays africains confrontés à la migration. Le texte final, débattu jusqu'à la dernière minute, repose sur une sorte de donnant-donnant.

Aux pays africains, la garantie

d'un soutien à l'emploi, à l'éducation, à l'investissement, à la lutte contre la radicalisation, et à l'instauration de règles pour une bonne gouvernance.

Ils pourraient aussi bénéficier de l'ouverture de canaux de migration légale pour des travailleurs saisonniers, des étudiants, des chercheurs ou des employés de groupes internationaux. « Si ces projets sont menés à bout, ils constituent une opportunité pour l'Afrique, dont les pays ont la charge de 80 % des réfugiés ou des migrants du continent », rappelle Ozonnia Ojile, directeur régional du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

En échange, les Européens demandent un contrôle accru sur les frontières et une lutte plus efficace contre les réseaux de trafiquants. Ils demandent surtout à leurs interlocuteurs de faciliter le retour de migrants irréguliers. Une vingtaine d'accords de réadmission bilatéraux ont été signés à ce jour, qui donnent des résultats variables. En 2014, plus de 250 000 injonctions de quitter le territoire

européen ont été prononcées, seulement 161 000 rapatriements ont été effectués – dont 40 % étaient volontaires.

Les négociations avant l'ouverture du sommet confirmaient les réticences de certains dirigeants africains face au principe des retours forcés. Ils soulignent, notamment, les difficultés d'identifier précisément certains migrants et leur pays d'origine. L'idée de créer des « centres d'accueil et de réception » – « des camps », selon certains – dans les pays africains de transit devrait, elle, être écartée. Ces centres auraient dû « informer » les candidats à l'exil des procédures, des difficultés et des dangers qui les attendent. « Le sujet n'est pas mûr et plutôt que d'imposer la mesure, il faut en discuter, en association avec l'ONU », explique une source diplomatique. Sur tous les fronts de l'immigration, l'UE a bien du mal à trouver des solutions. ■

CHRISTOPHE CHATELOT,
JEAN-PIERRE STROOBANTS,
ET CÉCILE DUCOURTIEUX
(À BRUXELLES)

LE CONTEXTE

SOMMET

Plus de 90 délégations invitées et, en principe, 63 chefs d'Etat et de gouvernement européens et africains devaient participer au sommet UE-Afrique à La Valette (Malte), mercredi 11 et jeudi 12 novembre, sur les migrations. L'Union africaine, diverses organisations internationales ainsi que des agences des Nations unies doivent également prendre part au sommet. L'organisation d'un conseil européen informel, jeudi, bouscule l'ordre du jour de La Valette, alors que les dirigeants européens sont surtout préoccupés par la route des Balkans et le rôle de la Turquie.

Bruxelles relève de « graves reculs » sur les libertés en Turquie

BRUXELLES S'EST LIVRÉ à un exercice d'équilibrisme, mardi 10 novembre, en publiant un rapport très critique sur l'Etat de droit et la liberté de la presse en Turquie, alors même que la Commission est résolument engagée, depuis quelques semaines, dans des discussions avec Ankara pour convaincre le pays d'aider l'Europe à ralentir le flux des réfugiés qui arrivent sur ses côtes.

Dans son rapport annuel sur l'état des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union, la Commission a relevé une « tendance négative » pour l'Etat de droit en Turquie et de « graves reculs » sur la liberté d'expression, « sur les deux dernières années ». L'exécutif bruxellois s'est aussi ému que « le règlement de la question kurde soit à l'arrêt », ajoutant qu'il « est impératif que les pourparlers de paix reprennent ».

Comment la Commission peut-elle, dès lors, assumer une reprise de ces négocia-

tions d'adhésion, qui ont formellement débuté en 2005, mais étaient au point mort ? « L'Union est le partenaire le plus important et le plus fiable de la Turquie, qui a tout intérêt à se rapprocher de nous », a justifié le commissaire à l'élargissement, l'Autrichien Johannes Hahn, mardi.

Hypothétique adhésion

En échange d'une coopération sur les migrants, Ankara a demandé à Bruxelles, entre autres, l'ouverture des chapitres 23 (appareil judiciaire et droits fondamentaux) et 24 (justice, liberté et sécurité) du processus d'adhésion – c'est-à-dire que le pays s'engage à entrer dans un processus d'adoption de l'acquis communautaire sur ces sujets. « C'est la Turquie qui a demandé l'ouverture de ces chapitres, or, nous n'avons jamais caché quelles étaient les règles du jeu : on discute de principes essentiels de l'Union, qui ne se négocient pas, a précisé

M. Hahn. Cette période de négociation qui s'engage est le meilleur moment pour changer la situation dans un pays, si tant est qu'il veuille adhérer. »

Ankara a vivement réagi, mardi, rejetant les critiques « injustes » formulées par Bruxelles. Ce rapport est-il pour autant de nature à perturber les discussions sur les migrants ? Pas sûr. D'abord, la Commission a pris la précaution d'attendre les élections législatives du 1^{er} novembre, en Turquie, pour le publier.

Et plusieurs sources diplomatiques relèvent que le président Erdogan semblait bien plus intéressé par la perspective d'une libéralisation accélérée des visas pour ses ressortissants et les milliards promis par les Européens en échange d'une coopération sur les migrants, que par une adhésion à l'Union, très hypothétique et très lointaine. ■